

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Examen et approbation du Compte Financier Unique 2025

Date de transmission de l'acte : 30/04/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 30/04/2026

Numéro de l'acte : 2026-04-28-D231 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-257302257-20260428-2026-04-28-D231-DE

Date de décision : 28/04/2026

Acte transmis par : Laurent PERRIER

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Compte administratif
7.1.1.1. Délibération approuvant le compte administratif

Publication le 30/04/2026 sur https://www.savoie.fr/web/sw_93044/actes-du-syndicat-mixte-des-islettes

SYNDICAT MIXTE DES ISLETTES
DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois d'avril, convoqué par lettre du 15 avril 2026 adressée à chacun de ses membres, le Comité Syndical s'est réuni, avec leur accord et à titre exceptionnel, dans les locaux de la Mairie de Valmeinier, sous la présidence de Monsieur Christian GRANGE, Président du Syndicat Mixte.

Le Comité Syndical est composé de six membres en exercice.

A l'ouverture de la séance, à 18 heures 15 :

sont présents : Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Monsieur Philippe EXCOFFIER, Madame Nathalie FURBEYRE, Monsieur Christian GRANGE, Madame Sophie VERNEY.

est absent : Monsieur Olivier THEVENET.

Les membres présents se trouvant en nombre suffisant, le Comité Syndical délibère.

Le Comité Syndical a choisi pour secrétaire Monsieur Alexandre ALBRIEUX.

Le nombre de votants est de quatre (4), le Président s'étant retiré de la salle au moment du vote.

La décision est prise à l'unanimité.

Objet : Examen et approbation du Compte Financier Unique 2025.

Le Président explique aux membres du Comité Syndical qu'après une phase d'expérimentation menée par certaines collectivités volontaires de 2020 à 2023, l'article 105 de la loi de finances pour 2024 a décidé la généralisation du compte financier unique (CFU) pour l'ensemble des entités publiques locales au plus tard sur les comptes clos de l'exercice 2026 (donc, en 2027).

Le passage au CFU se caractérise par :

- ✓ la poursuite d'un triple objectif de rationalisation de l'information, de lisibilité et de fiabilité des comptes et de simplification des procédures,
- ✓ la confection d'un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.

Le Président propose au Comité syndical de mettre en application cette réforme dès l'exercice clos au titre de l'année 2025.

Le Président expose ensuite aux membres du Comité Syndical les principales caractéristiques du compte financier unique pour 2025 du Syndicat mixte des Islettes, à savoir :

- des **recettes de fonctionnement** réalisées à hauteur de 1 819 036,17 € (dont 655 918,92 € de résultat de fonctionnement antérieur reporté), comprenant :
 - une contribution départementale de 766 705,00 € et une contribution communale de 383 295,00 € ;
 - des redevances d'occupation du domaine public pour 13 008,98 € ;
 - une recette de FCTVA au titre du fonctionnement (calculée sur le compte administratif 2024) pour 108,27 €.
- des **dépenses de fonctionnement** réalisées à hauteur de 432 093,79 €, composées, pour l'essentiel :
 - des charges à caractère général correspondant principalement aux charges locatives et de gestion pour le fonctionnement de la Maison de Valmeinier : 60 527,95 € ;
 - du règlement des frais financiers relatifs aux emprunts contractés, pour 93 229,84 € ;
 - de la dotation aux amortissements de l'actif immobilisé pour 278 336 € ;
- de **dépenses d'investissement**, d'un montant de 1 955 568,46 €, retraçant :
 - le déficit antérieur reporté, de 806 200,36 € ;
 - le règlement de l'amortissement du capital des emprunts contractés, pour 1 127 935,49 € ;
 - les honoraires, pour un montant de 21 432,61 €, de la maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation et d'amélioration du bâtiment Maison de Valmeinier (phases DIAG à PRO) ;
- de **recettes d'investissement**, de 1 084 536,36 €, constituées essentiellement de :
 - l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de 2024, à hauteur de 806 200,36 € ;
 - de l'amortissement des immobilisations (contrepartie de la dotation aux amortissements) pour 278 336 € ;
- le **résultat de fonctionnement cumulé** de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2026, s'élève à 1 386 942,38 € ;

- le **résultat d'investissement cumulé** de l'exercice, à reporter sur 2026, s'élève pour sa part à – 871 032,10 € ;
- les **reports de crédits de dépenses** sur 2026 sont de 23 267,39 € au titre des dépenses retracées à l'article 2313 « Constructions » relatives aux honoraires de la maîtrise d'œuvre pour l'opération de rénovation et d'amélioration du bâtiment Maison de Valmeinier.

M. le Président rappelle ensuite que les résultats constatés dans la comptabilité de l'ordonnateur sont conformes à la comptabilité tenue par Mme le Payeur départemental, comptable assignataire, l'ensemble étant désormais retracé dans le compte financier unique pour 2025.

Puis le Président se retire de la salle de réunion avant le débat et le vote qui se déroulent sous la présidence de Monsieur Alexandre ALBRIEUX, Vice-Président chargé des finances.

M. le Vice-Président, après avoir appelé d'éventuelles observations de la part des membres du Comité Syndical sur le projet de compte financier unique 2025 ainsi exposé, invite alors ceux-ci à se prononcer.

**LE COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré**

- Vu l'exposé du Président, celui-ci ayant quitté la salle de réunion au moment du vote,
- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles du Livre III de sa deuxième partie, du Livre III de sa troisième partie, des Livres II et VII de sa cinquième partie,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte approuvés par délibérations de la Commission Permanente du Conseil Général et du Conseil Municipal de Valmeinier du 8 novembre 1996, et notamment leurs articles 7 et 9,
- Vu l'arrêté préfectoral du 2 janvier 1997 portant création du Syndicat Mixte des Islettes,
- Vu la délibération du Comité Syndical du 13 juillet 2022 relative à la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2023,
- Vu la délibération du Comité Syndical du 4 avril 2025 approuvant le budget primitif pour 2025 du Syndicat Mixte des Islettes,

décide

d'approuver le compte financier unique (tel qu'il figure en annexe à la présente délibération) du Syndicat Mixte des Islettes pour l'exercice 2025.

Fait et délibéré à Valmeinier,
Le 28 avril 2026.

Le Président,

Christian GRANGE.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	2 655 070,53	1 162 942,25	3 818 012,78
	Recettes réalisées (1)	B	1 084 536,36	1 163 117,25	2 247 653,61
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	1 848 870,17	1 818 861,17	3 667 731,34
	Dépenses réalisées (1)	E	1 149 368,10	432 093,79	1 581 461,89
	Restes à réaliser	F	23 267,39	0,00	23 267,39
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-64 831,74	731 023,46	666 191,72
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-806 200,36	655 918,92	-150 281,44
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-871 032,10	1 386 942,38	515 910,28
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-23 267,39	0,00	-23 267,39
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-894 299,49	1 386 942,38	492 642,89

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	508 870,17	21 432,61	4,21	23 267,39
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		508 870,17	21 432,61	4,21	23 267,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 140 000,00	1 127 935,49	98,94	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 140 000,00	1 127 935,49	98,94	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 648 870,17	1 149 368,10	69,71	23 267,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		200 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		1 848 870,17	1 149 368,10	62,17	23 267,39
001 Solde d'exécution négatif reporté		806 200,36			
Total des dépenses de la section d'investissement		2 655 070,53	1 149 368,10		23 267,39

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	806 200,36	806 200,36	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 209,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		837 409,36	806 200,36	96,27	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	1 339 325,17			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	278 336,00	278 336,00	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	200 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		1 817 661,17	278 336,00	15,31	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		2 655 070,53	1 084 536,36	40,85	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		2 655 070,53	1 084 536,36		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	100 000,00	60 527,95	0,00	60 527,95	60,53	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		101 200,00	60 527,95	0,00	60 527,95	59,81	0,00
66	Charges financières	100 000,00	93 229,84	0,00	93 229,84	93,23	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		201 200,00	153 757,79	0,00	153 757,79	76,42	0,00
023	Virement à la section d'investissement	1 339 325,17					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	278 336,00	278 336,00	0,00	278 336,00	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		1 617 661,17	278 336,00	0,00	278 336,00	17,21	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		1 818 861,17	432 093,79	0,00	432 093,79	23,76	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		1 818 861,17	432 093,79	0,00	432 093,79		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 833,98	13 008,98	0,00	13 008,98	101,36	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 150 108,27	1 150 108,27	0,00	1 150 108,27	100,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 162 942,25	1 163 117,25	0,00	1 163 117,25	100,02	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		1 162 942,25	1 163 117,25	0,00	1 163 117,25	100,02	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		1 162 942,25	1 163 117,25	0,00	1 163 117,25	100,02	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		655 918,92					
Total des recettes de la section de fonctionnement		1 818 861,17	1 163 117,25	0,00	1 163 117,25		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		0,00	0,00	0,00	0,00
Terrains		442 077,17	0,00	442 077,17	442 077,17
Constructions		8 350 091,62	1 670 016,00	6 680 075,62	6 958 411,62
Réseaux et installations de voirie		0,00	0,00	0,00	0,00
Réseaux divers		0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, agencements et matériel		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours		21 432,61	0,00	21 432,61	0,00
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS		0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		8 813 601,40	1 670 016,00	7 143 585,40	7 400 488,79
ACTIF CIRCULANT		0,00	0,00	0,00	0,00
STOCKS		0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		813,84	0,00	813,84	0,00
Avances et acomptes versés par la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur budgets annexes		0,00	0,00	0,00	0,00
Créances sur les autres débiteurs		175,00	0,00	175,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		988,84	0,00	988,84	0,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00	0,00	0,00
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT		0,00	0,00	0,00	0,00
DISPONIBILITÉS		523 144,56	0,00	523 144,56	655 918,92
AUTRES		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (III)		523 144,56	0,00	523 144,56	655 918,92
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		0,00	0,00	0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		9 337 734,80	1 670 016,00	7 667 718,80	8 056 407,71

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		0,00	0,00
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ		0,00	0,00
Dotations		28 700,00	28 700,00
Fonds globalisés		2 064 091,43	2 064 091,43
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00
Rattachées à un actif amortissable		0,00	0,00
Rattachées à un actif non amortissable		140 000,00	140 000,00
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-7 804 717,95	-7 804 717,95
RÉSERVES		10 294 029,81	9 487 829,45
REPORT A NOUVEAU		655 918,92	877 552,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		731 023,46	584 566,94
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT		0,00	0,00
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT		0,00	0,00
TOTAL FONDS PROPRES (I)		6 109 045,67	5 378 022,21
PASSIF		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR RISQUES		0,00	0,00
PROVISIONS POUR CHARGES		0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)		0,00	0,00
DETTES FINANCIÈRES		0,00	0,00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		0,00	0,00
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 550 450,01	2 678 385,50
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS		0,00	0,00
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 550 450,01	2 678 385,50
DETTES NON FINANCIÈRES		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 223,12	0,00
Dettes fiscales et sociales		0,00	0,00
Avances et acomptes reçus		0,00	0,00
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers		0,00	0,00

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité		0,00	0,00
Dettes sur budgets annexes		0,00	0,00
Autres dettes non financières		0,00	0,00
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		0,00	0,00
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		8 223,12	0,00
TRÉSORERIE		0,00	0,00
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE		0,00	0,00
TOTAL TRÉSORERIE (4)		0,00	0,00
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 558 673,13	2 678 385,50
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)		0,00	0,00
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		0,00	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		7 667 718,80	8 056 407,71

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		0,00	0,00	0,00
Dotations de l'état		108,27	126,12	-17,85
Participations		1 150 000,00	1 050 000,00	100 000,00
Compensations, autres attributions et autres participations		0,00	0,00	0,00
Dons et legs		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		0,00	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services		13 008,98	12 304,52	704,46
Produits des cessions d'actifs		0,00	1 000,00	-1 000,00
Autres produits de gestion		0,00	0,00	0,00
Production stockée et immobilisée		0,00	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
Reprises du financement rattaché à un actif		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		1 163 117,25	1 063 430,64	99 686,61
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
Achats et charges externes		40 880,95	41 597,16	-716,21
Charges de personnel		0,00	0,00	0,00
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		0,00	0,00	0,00
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes		19 647,00	19 200,00	447,00
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		278 336,00	278 336,00	0,00
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		0,00	19,26	-19,26

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des dépréciations et provisions		0,00	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession		0,00	980,74	-980,74
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		338 863,95	340 133,16	-1 269,21
CHARGES D'INTERVENTION		0,00	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre		0,00	0,00	0,00
<i>Dont ménages</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont collectivités territoriales</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont autres organismes publics</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Dont établissements d'enseignement</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité		0,00	0,00	0,00
Autres charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		0,00	0,00	0,00
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		824 253,30	723 297,48	100 955,82
PRODUITS FINANCIERS		0,00	0,00	0,00
Produits des participations et des prêts		0,00	0,00	0,00
Produits des valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers		0,00	0,00	0,00
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges		0,00	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		0,00	0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
Charges d'intérêts		93 229,84	138 730,54	-45 500,70
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		0,00	0,00	0,00
Autres charges financières		0,00	0,00	0,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières		0,00	0,00	0,00
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		93 229,84	138 730,54	-45 500,70
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-93 229,84	-138 730,54	45 500,70

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		731 023,46	584 566,94	146 456,52